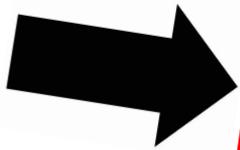




INTERIEUR

LIVRE BLANC DE LA SECURITE INTERIEURE

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR VEUT RÉFORMER PROFONDÉMENT LA POLICE NATIONALE AVEC UNE LARGE OUVERTURE DES MISSIONS AUX POLICES MUNICIPALES COMME AUX AGENCES DE SÉCURITÉ PRIVÉE.



BUDGET A LA HAUSSE ET BAISSSE DE MOYENS POUR LA POLICE :

Le projet de loi de finances 2020, présenté en Conseil des ministres est prévu à la hausse avec 11,07 milliards d'euros proposés au parlement contre 10,96 milliards sur l'exercice de l'année qui s'achève. Avec près de 100 millions d'euros supplémentaires, le Ministère de l'Intérieur annonce la création de 1500 postes, alors que ces derniers seront en fait réservés aux administrations centrales de l'État. Dans la réalité, la police nationale perd 2474 postes !

La perte sera sèche et relativement mal comprise car « dans le même temps » des promesses sont faites sur les circonscriptions en difficulté avec la mise en place des « quartiers de reconquêtes républicaines » et de la « police de sécurité du quotidien ». Rien n'exclut qu'à l'instar de ce qui se fait pour la justice avec la fermeture de nombreuses juridictions, les maires qui se refusent à soutenir le parti présidentiel voient les promesses de renfort de leurs commissariats s'envoler en fumée.

C'est également plus de 130 millions d'euros qui manqueront pour le remplacement des véhicules, l'armement, les munitions ; le parc immobilier et sa maintenance, les systèmes de communication et d'information, la formation, etc...

CONTINUUM DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE :

Issu d'un rapport de la mission parlementaire de la Députée de la Drôme, Alice THOUROT et du Député de la Seine-et-Marne Jean-Michel FAUVERGUE, le « continuum de sécurité vers une sécurité globale » est un brûlot qui s'appuie sur le recul des missions régaliennes de police au profit des polices municipales et des entreprises de sécurité privées.

C'est en partie sur cette base que le « livre blanc de la sécurité intérieure » sera présenté début janvier. Son avant projet fait déjà polémique. Il semblerait que ce pavé n'obtienne pas le soutien de la haute hiérarchie comme de la base, pas plus que les suffrages des instances représentatives des personnels (à l'exception du syndicat des commissaires...). On peut néanmoins s'étonner du silence des syndicats majoritaires sur ce sujet d'importance extraordinaire qui modifiera profondément l'action de la police comme sa place dans la société.



MONTÉE EN PUISSANCE DES POLICES MUNICIPALES :

Le rapport s'appuie sur le développement et la formation des polices municipales en souhaitant la création d'une école nationale de la police municipale, afin de placer les municipaux au rang de troisième force de sécurité du pays. Une école nationale de territoriaux, il fallait y penser..

En réalité, l'objectif à atteindre se situe au niveau économique et s'opère vers un glissement des responsabilités de l'état vers les collectivités locales qui devront supporter une part importante de la charge budgétaire consacrée à la sécurité des populations.

Le perdant sera le citoyen contribuable qui s'acquittera de la même façon de la pression fiscale sur la part destinée aux forces de police et gendarmerie nationale, mais qui viendra en plus s'acquitter d'impôts locaux destinées au développement et à la prise en compte des frais de fonctionnement des polices municipales.

L'élu, pour ce qui le concerne perdra toute autonomie sur l'emploi de ses agents territoriaux que sont les policiers municipaux car ces derniers seront placés à l'échelon local sous l'égide des préfets et plus largement sous le contrôle direct du Ministre de l'intérieur.

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ GLOBALE IMPLIQUANT LA MOBILISATION DES ENTREPRISES DE SÉCURITÉ PRIVÉES :

Le glissement le plus dramatique en terme d'éthique républicaine sera de donner, comme le rapport le prévoit et comme le ministre l'annonce, à l'univers de la sécurité privée, en élargissant son domaine d'activité et ses bases légales, un rôle essentiel dans la sécurité du quotidien des français,

Ces officines pourront dès lors qu'on le leur demandera, se glisser dans le domaine de l'excellence, afin d'intervenir sur un large panel d'activités. Le recrutement, la formation des personnels évolueront en fonction de la nature et du budget du chantier confié. On peut néanmoins se poser la question de l'intérêt pour le citoyen de supporter le recours à ce type d'entreprises dont le seul but est le profit. On sait que la course au profit engendre bien souvent des dérives (sous-traitance, économies budgétaires supportées sur la masse salariale, conditions de travail, actionnariat ...). Il alourdit inexorablement la pression fiscale au profit du capital.

L'ÉVOLUTION DU CHAMP D'ACTION DU POLICIER OU DU GENDARME ET IMPACT SUR LA CARRIÈRE :

Les gouvernements qui se sont succédés depuis des décennies ont tous sans exception appliqué le principe du recul du service public. Les privatisations d'entreprises telles que la Poste, la SNCF, Aéroports, autoroutes etc .. ont montré qu'elles ne satisfaisaient pas les usagers et ne produisaient pas d'économies. Le seul effet constaté étant de faire cadeaux de ces dernières aux financiers et actionnaires qui les exploitent avec l'apport massif de deniers publics.

La sécurité nationale prends ce chemin et c'est les acteurs régaliens : policiers nationaux et gendarmes qui vont payer le plus lourd tribut.

Le recul important du nombre de postes ne cesse de restreindre la mobilité souhaitée des agents et plombe l'évolution de carrière. Cette situation devrait s'accroître lourdement avec la mise en place de la sécurité privée dans de vastes secteurs jusqu'ici publics. Ainsi les filtrages aéroportuaires, le contrôle de flux migratoires, la sécurisation des bâtiments et des transports pourraient passer aux mains des entreprises de vigilance. Ils seront autant d'opportunités écartées pour les policiers et gendarmes qui souhaitent la mobilité.

Face à cette concurrence, les conditions de travail pâtiront de comparaisons indiciaires public/privé. Elles ne manqueront pas de se traduire par un alignement par le bas, remettant en cause les modes de calcul de rémunération de la fonction publique. C'est sans doute l'inavouable but de ce qui sont aux funestes manœuvres.

CONCLUSION

Le dépoussiérage de l'administration vieillissante de la Police nationale n'est pas un sujet tabou pour la CGT-Police. Cependant nous aurions souhaité une transformation plus nette sur ce qui concerne l'aspect humain de la pratique de l'art de maintenir la paix quotidienne.

Le gouvernement le nie, mais la politique du chiffre instillée par Sarkozy n'a jamais cessé. Dans les faits, il ne s'agit plus de chiffres, mais d'objectifs. Ces derniers servent à évaluer les chefs de services qui rivalisent d'ingéniosité pour pousser les feux (et récolter les primes). C'est dangereux et improductif car le policier de terrain n'a d'autre choix que de laisser l'infraction se commettre avant de pouvoir intervenir et ainsi marquer un « bâton » qui devient « indice de résultat ».

La prévention, base incontournable de l'apaisement de la société est incompatible avec la culture d'objectifs puisque celle-ci n'est pas quantifiable. Il s'agit d'une évidence, qui l'est moins lorsqu'on imagine qu'une police ferme mais attentive du bien-être de ceux qu'elle protège pourrait obtenir l'estime et la considération de la population. Trop proche du citoyen, le policier s'éloigne du pouvoir...

L'analyse des éléments issus du livre blanc est une affligeante prophétie du recul du service public républicain. Moins de policiers et plus de sécuritaire ne résoudra rien. Les polices municipales véritables tonneaux des danaïdes des budgets communaux ne répondent pas aux attentes. L'ouverture de la sécurité publique aux entreprises privées ne sera d'aucun secours tant il est évident que ceux qui les dirigent seront très enclins à satisfaire l'État client y compris si ce dernier devait se laisser aller à l'arbitraire et la brutalité.

La CGT-Police appelle à plus de sagesse, de méthode et de retenue. Les policiers sont une frange ordinaire de la population et souhaitent garder le contact avec leur société. Ils n'ont nul besoin d'ersatz pour accomplir ce que la population attend d'eux. Le maintien des commissariats de quartiers, d'antenne de police dans les villes reculées et l'ouverture de points d'accueil des victimes suffirait à en décupler l'action.

Le Ministre s'oriente sur une politique de cloisonnement de l'action de la police. C'est à dire une plus grande rigidité de l'institution. Par mesure d'économie ? Pas sûr...

**C EST TOUJOURS SUR LES PAGES NOIRES DES
LIVRES BLANCS LA POSTE FRANCE TELECOM
QUE S ECRIVENT LES PAGES NOIRES DU REcul
SOCIAL**

FAITS DIVERS

La police prépare sa révolution

Le ministère de l'Intérieur veut rénover la « maison police » du sol au plafond. Avec à la clé quelques arbitrages douloureux.



JP. BEAUVAU

PAR JEAN-MICHEL DÉCUGIS ET ERIC PELLETIER

UN GRAND chamboule-tout est en préparation dans la police. Mais cette « transformation profonde » de la Grande Maison, du sol au plafond, voulue par la Place Beauvau, divise en interne. Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, et son secrétaire d'Etat, Laurent Nunez, ont défini en début de semaine les grands axes d'un livre blanc de la sécurité intérieure. Quatre groupes de travail planchent sur l'organisation, la coopération avec les acteurs de la sécurité privée, les ressources humaines et les nouvelles technologies. Castaner et Nunez, en tant que pilotes du projet, avaient sollicité la contribution des différentes administrations concernées. « Nous avions demandé de l'audace. L'audace n'est pas un rendez-vous », cingle-t-on dans l'entourage du ministre.

Un constat sévère

Une note rédigée Place Beauvau pour le ministre et son secrétaire d'Etat, que nous avons pu consulter, dessine les grandes lignes du projet ministériel. Son rédacteur estime le moment politiquement opportun : « Le ministère de l'Intérieur dispose d'une fenêtre de tir inédite s'il sou-

haite réaliser cette modernisation : il reste trois ans pleins avant les prochaines élections présidentielle et législatives. »

Le document débute par un constat sévère sur l'organisation des forces de l'ordre : « police très verticale » aux « compétences croisées, souvent illisibles », « doublons en termes de missions ou d'équipement », « conflits entre directions », « réel malaise chez des policiers de tous grades ». La vision de sa police par le ministère de l'Intérieur est décemment noire, même si la note prend la précaution de préciser qu'il ne s'agit pas de casser « un outil qui produit malgré tout – parfois dans la douleur – des résultats satisfaisants ».

Cinq futurs secteurs

Place Beauvau, on entend désormais « raisonner en filière par métier », soit cinq futurs secteurs. « Sécurité publique » : débarrassée des petites affaires judiciaires, elle se consacrerait au terrain. « Investigation » : dédiée à la police judiciaire, elle serait chargée de toutes les enquêtes, allant des délits quotidiens (cambriolages) aux crimes (assassinats, criminalité organisée, terrorisme). « Renseignement territorial » : appelé à monter en puissance hors du giron de la sécurité publique. « Contrôle aux frontières » : regroupant

peu ou prou les activités de l'actuelle police aux frontières. Et enfin « soutien opérationnel ». Un directeur zonal de la police nationale s'assurerait de la coordination de chacune de ces filières sur le terrain quand aujourd'hui tout, ou presque, se décide depuis Paris, à la Direction générale de la police nationale (DGPN).

« Certains hauts cadres de la police nationale se déclarent hostiles »

Les arbitrages seront forcément difficiles et douloureux. Les relations entre cabinet du ministre et direction de la police se sont détériorées au cours de ces derniers mois. « Certains hauts cadres de la police nationale se déclarent hostiles, apprend-on dans la note du cabinet du ministre. La DGPN notamment n'est pas, à ce stade, favorable à une telle transformation sur l'ensemble du territoire. » Eric Morvan, le grand patron de la police, doit avoir les oreilles qui sifflent.

En revanche, le projet bénéficie du soutien du puissant Syndicat des commissaires de la police nationale et de son secrétaire général, David Le Bars : « Nous sommes très favorables à une réforme en profondeur d'une police dont le fonctionnement est devenu désuet. L'idée générale est d'adapter la police aux territo-

res grâce à une déconcentration et d'obtenir un pilotage harmonieux avec un chef territorial unique qui coordonne toutes les missions. » Le contenu du livre blanc doit être dévoilé au début de l'année prochaine. Mais, s'agissant des structures, il semble déjà en grande partie écrit.

FOCUS LA « PP » DANS LE VISEUR

« LE CONTEXTE n'a jamais été autant en faveur de la transformation de la préfecture de police. » C'est le constat dressé par le cabinet du ministre de l'Intérieur dans une note dont nous avons pu prendre con-

naissance. Les stratèges de la Place Beauvau entendent profiter de la refonte des structures de la police en métropole et en outre-mer pour réformer la préfecture de police de Paris (PP). Dossier sensible tant cette institution de 43 800 femmes et hommes, policiers et sapeurs-pompiers, souvent assimilée à un « Etat dans l'Etat », a su, jusqu'à présent, préserver sa spécificité. La PP, aux compétences très larges, abrite en son sein des unités emblématiques, comme la brigade criminelle ou la BRI (intervention).

Perte d'autonomie

« Il y a un fort intérêt stratégique à raisonner France entière, expose la note, afin d'éviter de stigmatiser la réforme de la PP, laquelle peut être perçue par ses membres comme une



La préfecture de police de Paris, parfois assimilée à un « Etat dans l'Etat », compte 43 800 membres, policiers et sapeurs-pompiers.

« Le ministère de l'Intérieur dispose d'une fenêtre de tir inédite s'il souhaite réaliser cette modernisation DANS UNE NOTE REDIGÉE PLACE BEAUVAU

Dans une note rédigée pour le secrétaire d'Etat Laurent Nunez (à g.) et le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, on évoque notamment une décentralisation, avec la mise en place de directeurs de zones territoriales, chargés de la coordination des différentes filières de police sur le terrain.

simple volonté de la DGPN (Direction générale de la police nationale) de mettre la main sur ses services spécialisés. En pointant le débat sur une transformation de l'ensemble de la police nationale, chacune des maisons sera mise sur un pied d'égalité et aucune n'aura le sentiment de gagner ou de perdre face à l'autre. » La note fait référence à la rivalité entre instances nationale (DGPN) et parisienne (PP).

En un peu plus d'un an, la plus ancienne « maison police » de France a affronté de nombreuses secousses : scandale de l'affaire Benalla, gestion contestée de la crise des Gilets jaunes ou encore tuerie au couteau perpétrée par un agent administratif radicalisé. Les pistes envisagées par l'Intérieur induisent la perte de l'autonomie en matière de lutte contre l'immigration irrégulière et de police judiciaire. Fabien Vanhemelryck, secrétaire général du syndicat Alliance (gradés et gardiens de la paix), estime cette perspective « navrante : dès qu'il y a un dysfonctionnement, on pond de nouvelles formes de structures en faisant croire qu'on remédie aux problèmes ! On oublie les hommes et femmes qui passent après les petits règlements de comptes entre hautes autorités ». J.-M. DE ET ER.

JE SOUHAITE AVOIR PLUS D'INFORMATIONS

JE SOUHAITE ME SYNDIQUER

NOM - PRENOM :

COURRIEL :

TELEPHONE :

CGT Police Île-de-France
68 bis rue Philippe de Girard
75018 PARIS



CGT-Intérieur Asile et Outre-Mer



06-64-46-30-20



cgt.police.paris@gmail.com